

POPULATION

165 000 personnes arrivées en Poitou-Charentes en 5 ans

Signe du fort attrait de la région, un habitant de Poitou-Charentes sur dix s'y est installé depuis moins de 5 ans, contre un sur douze en moyenne pour les autres régions françaises. Pour les cadres, la proportion est d'un sur cinq, faisant du Poitou-Charentes la première région d'installation des cadres au regard de sa population. Les plus jeunes sont les plus mobiles. Mais la région gagne surtout des plus de 30 ans au jeu des échanges avec le reste de la France. Elle gagne des retraités et des actifs, notamment des cadres de plus de 30 ans, des artisans-commerçants et des employés. Ces migrations résidentielles traduisent aussi des choix de logement : les jeunes choisissent la proximité avec l'emploi ou leur lieu d'étude et s'installent dans les villes centres. Après 25 ans, les ménages ayant fondé une famille cherchent un logement plus grand et s'installent plus loin des grands pôles urbains.

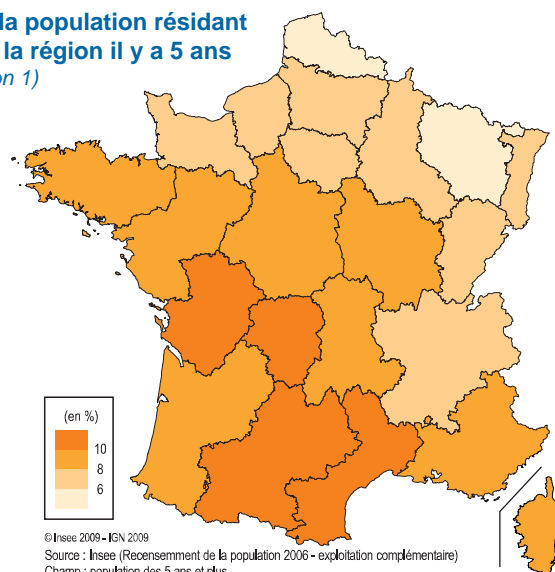
En 2006, 165 000 personnes résidant en Poitou-Charentes n'habitaient pas dans la région 5 ans auparavant. Ces personnes récemment arrivées sur le territoire poitou-charentais s'installent majoritairement en Charente-Maritime (41 %) et dans la Vienne (25 %). La Charente et les Deux-Sèvres en attirent chacun 17 %.

Parmi ces personnes, 144 000 venaient d'une autre région de France, d'un DOM ou d'une collectivité d'Outre-Mer, et 21 000 venaient de l'étranger. Parmi les personnes venant de l'étranger, 41 % sont britanniques. Cette proportion atteint 61 % dans la Charente et 50 % dans les Deux-Sèvres.

Un habitant sur dix arrivé depuis moins de 5 ans

10 % de la population résidente s'est installée dans la région depuis moins de 5 ans (illustration 1). C'est 2 points de plus que la moyenne des régions de métropole. Le Poitou-Charentes est ainsi la 3^e région française sur ce critère d'attractivité résidentielle.

Part de la population résidant
hors de la région il y a 5 ans
(illustration 1)



La proportion de personnes n'habitant pas la région, il y a 5 ans, est encore plus élevée chez les jeunes de 18 à 24 ans (18 %) et les cadres (20 %) (illustration 2). La région occupe d'ailleurs le 1^{er} rang pour sa part de nouveaux arrivants pour les cadres, les artisans et les commerçants (illustration 3).

Cette forte proportion de personnes venant s'installer dans la région témoigne

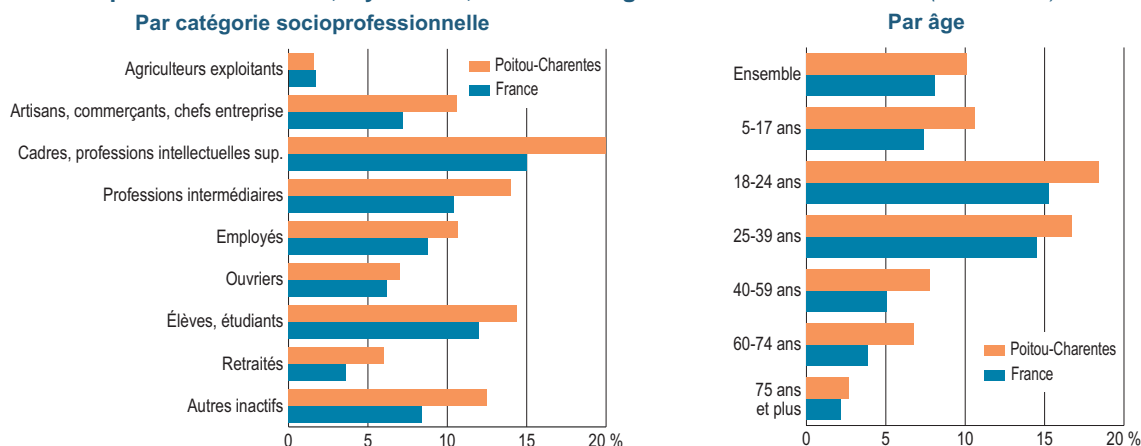
des atouts du Poitou-Charentes, atouts qu'il convient de maintenir voire d'accroître pour conserver son dynamisme démographique. Sans les migrations, la population du Poitou-Charentes diminuerait rapidement après 2010, et en 2030 elle serait inférieure de 37 000 habitants à celle de 2005.

Le recensement réalisé sur le territoire national ne permet pas de dénombrer

les résidents sur le sol français partis s'installer à l'étranger. Seul le nombre de sortants vers le reste de la France est mesurable. Ce sont 109 000 personnes qui ont quitté le Poitou-Charentes et habitent dans une autre région française. Au jeu des migrations avec le reste de la France, la région est donc gagnante : le solde des migrations internes est de 35 000 personnes, soit 7 000 par an (illustration 4).

Les jeunes et les cadres sont les plus mobiles

Part des personnes résidant, il y a 5 ans, hors de la région actuelle de résidence (illustration 2)

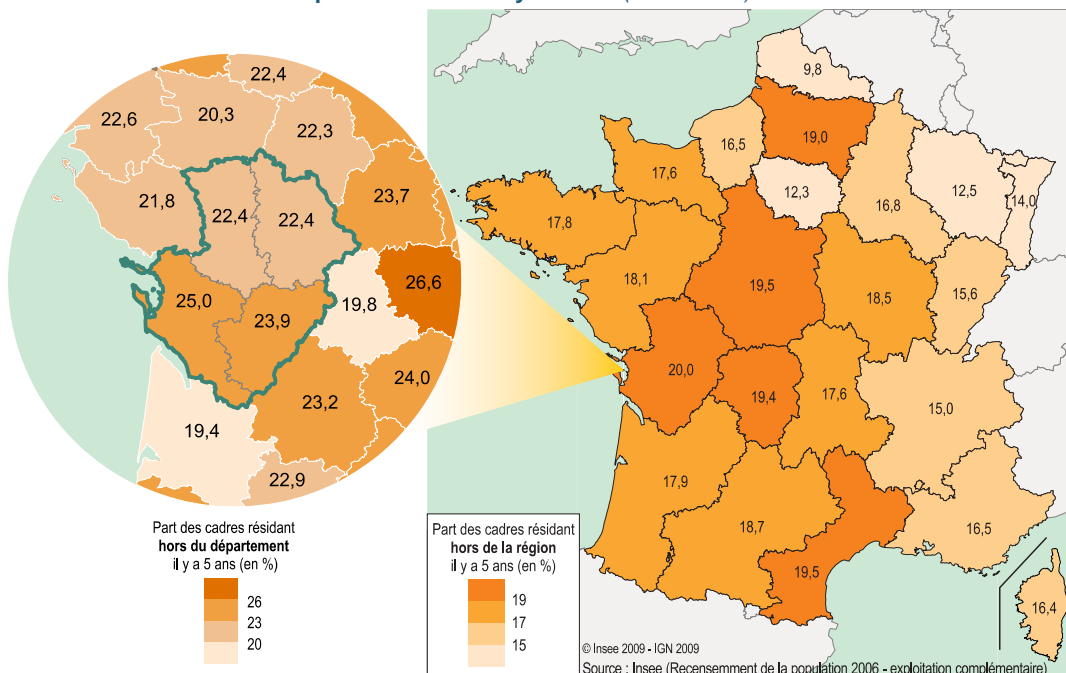


Source : Insee (Recensement de la population 2006 - exploitation complémentaire)
Champ : population des 5 ans ou plus

Note de lecture : en Poitou-Charentes, 18,4 % des jeunes de 18 à 24 ans habitaient hors de la région il y a 5 ans

Poitou-Charentes : 1^{ère} région d'installation des cadres

Part des cadres n'habitant pas le territoire il y a 5 ans (illustration 3)



Note de lecture : Les taux départementaux sont plus élevés que les taux régionaux car ils incluent les cadres ayant changé de département sans changer de région.

La région gagne en moyenne 44 personnes par an pour 10 000 habitants grâce aux échanges avec le reste de la France, ce qui la place au 6^e rang des régions françaises pour son taux de migration interne.

Tous les départements ne sont pas attractifs. Si la Charente attire de nombreux Britanniques, le solde des échanges avec le reste de la France est quasi nul. A contrario, la Charente-Maritime, avec un taux de migration interne de 87 pour 10 000 habitants, est le département le plus attractif. Elle représente 68 % du solde migratoire interne de la région. Elle gagne en moyenne chaque année 4 800 personnes du seul fait de ses échanges avec le reste du territoire français. Loin derrière, la Vienne est le 2^e département le plus attractif et gagne en moyenne 1 600 personnes par an.

Des migrants plutôt jeunes ou actifs

Les migrants sont plutôt jeunes : 48 % des entrants et 52 % des sortants sont âgés de 18 à 39 ans alors qu'ils sont 27 % de la population des 5 ans ou plus (*illustration 5*). Les migrants de plus de 15 ans sont également plus souvent actifs (62 % des entrants, 68 % des sortants) que l'ensemble de la population (54 % d'actifs).

Les cadres, les professions intermédiaires et les employés sont les actifs les plus mobiles. A contrario, les retraités, les ouvriers et les agriculteurs le sont moins.

Gain de retraités et d'actifs, mais pertes de jeunes

Chaque année, la région perd 450 jeunes de 18 à 24 ans (*illustration 6*) au profit d'autres régions, dont 200 étudiants. Les étudiants du Poitou-Charentes migrent surtout vers l'Aquitaine, les Pays-de-la-Loire et l'Île-de-France. Si le solde d'étudiants est équilibré avec les Pays-de-la-Loire, il est négatif avec l'Aquitaine et l'Île-de-France, positif avec la région Centre.

A contrario, le solde des migrations avec le reste de la France est positif pour toutes les autres tranches d'âge, notamment les 60-74 ans (+ 1 800 par

Le Poitou-Charente attractif, en particulier la Charente-Maritime

Échanges du territoire avec le reste de la France (*illustration 4*)

Migrations résidentielles sur 5 ans	Entrants dans la zone	Sortants de la zone	Solde avec le reste de la France		Taux annuel de migration avec le reste de la France (pour 10 000 personnes)
			sur 5 ans	annuel	
Charente	29 480	29 764	- 284	- 57	- 2
Charente-Maritime	74 653	50 628	24 025	4 805	87
Deux-Sèvres	32 976	29 596	3 380	676	20
Vienne	47 965	40 049	7 916	1 583	41
Poitou-Charentes	144 487	109 450	35 037	7 007	44
Ville centre	95 772	112 363	- 16 590	- 3 318	- 81
Banlieue	48 957	38 476	10 481	2 096	112
Périurbain	82 433	56 312	26 121	5 224	134
Rural	81 865	66 839	15 026	3 005	50

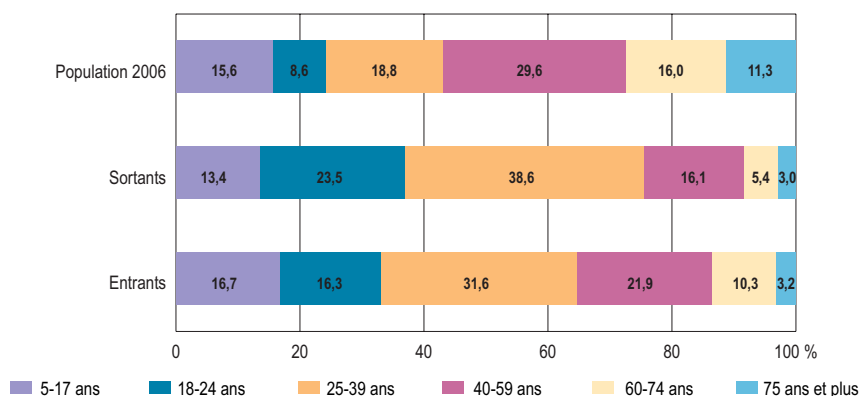
Source : Insee (Recensement de la population 2006 - exploitation complémentaire)

Champ : population des 5 ans ou plus

Note de lecture : 144 487 personnes résidant en Poitou-Charentes résidaient il y a 5 ans hors du Poitou-Charentes, mais sur le territoire français. La somme des entrants des départements est supérieure aux entrants du Poitou-Charentes car les entrants des départements incluent des personnes ayant changé de département sans changer de région.

Des migrants plutôt jeunes...

Structure de la population et des migrants de Poitou-Charentes par âge (*illustration 5*)



Source : Insee (Recensement de la population 2006 - exploitation complémentaire)

Champ : population de 5 ans ou plus, entrants et sortants : migrations résidentielles sur 5 ans du Poitou-Charentes avec le reste de la France

Note de lecture : 16,3 % des personnes arrivées il y a moins de 5 ans dans la région sont âgés de 18 à 24 ans contre 8,6 % de la population des 5 ans et plus du Poitou-Charentes.

an), les 40-59 ans (+ 2 800 par an), les 25-39 ans (+ 700 par an) et les 5-17 ans (+ 1 900 par an) qui suivent leurs parents.

La région gagne des retraités (+ 2 500 par an) (*illustration 7*). Le solde est positif avec quasiment toutes les régions, notamment l'Île-de-France (+ 1 600 par an) et la région Centre (+ 250 par an). Il est par contre légèrement négatif avec les autres régions de la côte atlantique (Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne).

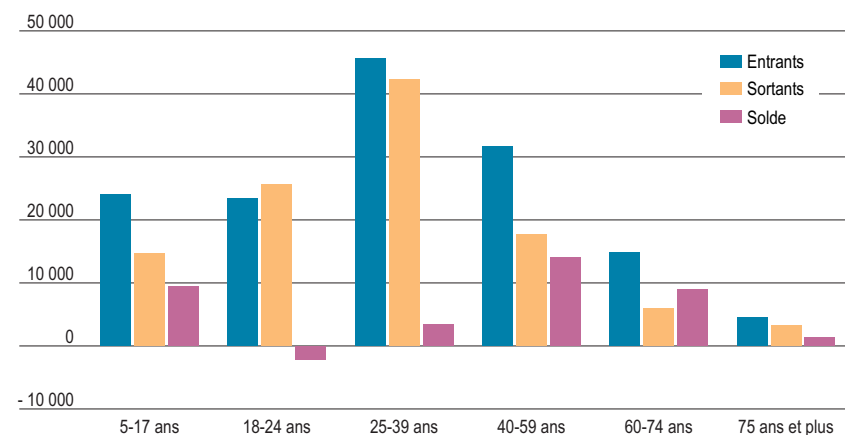
Les échanges avec le reste de la France augmentent de 2 000 par an la population active. Mais celle-ci devrait néanmoins diminuer de - 3,7 % d'ici 2020. Enrayer cette baisse suppose donc d'accroître l'attractivité de la région vis à vis des actifs. La région gagne des actifs au jeu des migrations avec l'ensemble des régions situées au nord-est du Poitou-Charentes, en particulier l'Île-de-France, mais est déficitaire avec les autres régions du littoral atlantique, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Région attractive pour les cadres de plus de 30 ans

... mais la région gagne surtout des plus de 40 ans

Migrations du Poitou-Charentes avec le reste de la France par âge

(illustration 6)



Source : Insee (Recensement de la population 2006 - exploitation complémentaire)

Champ : population de 5 ans ou plus, échanges avec le reste de la France, migrations résidentielles sur 5 ans

Note de lecture : Les échanges du Poitou-Charentes avec le reste de la France se traduisent, pour la tranche d'âge des 40-59 ans et sur 5 ans, par une arrivée de 31 700 personnes et par un départ de 17 000 personnes. Pour cette tranche d'âge, le solde des échanges du Poitou-Charentes avec le reste de la France est donc de 14 700 personnes en 5 ans.

Le solde migratoire avec le reste de la France est quasiment nul pour les cadres et les professions intellectuelles supérieures tous âges confondus. Le Poitou-Charentes forme effectivement des étudiants dont certains vont occuper des postes de cadres dans d'autres régions une fois leurs études terminées. Si on ne retient que les plus de 30 ans, « gommant » ainsi l'effet étudiant, la région attire des cadres de plus de 30 ans, le solde est de + 550 par an. Leur taux de migration interne est de 84 pour 10 000. C'est le plus fort taux par catégorie socioprofessionnelle d'actifs et situe la région au 6^e rang des régions de France métropolitaine. En Poitou-Charentes, les cadres représentent 9,7 % de la population active, 2 points de moins qu'en province, plaçant la région au 3^e rang des régions de province les moins dotées en cadres. Les effectifs progressent (+ 24,5 % entre 1999 et 2006), mais au même rythme qu'en province, ce qui ne permet pas à la région de rattraper son retard (illustration 8).

Gains de retraités et de cadres de plus de 30 ans

Échanges par catégorie socioprofessionnelle du Poitou-Charentes avec le reste de la France (illustration 7)

Migrations résidentielles sur 5 ans	Population 2006		Entrants		Sortants		Solde		Taux annuel de migration avec le reste de la France (pour 10 000 personnes)
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Agriculteurs exploitants	30 147	1,9	370	0,3	259	0,2	111	0,3	7
Artisans, commerçants, chefs entreprise	49 288	3,1	4 415	3,1	2 461	2,2	1 954	5,6	81
Cadres, professions intellectuelles sup.	74 287	4,6	14 024	9,7	13 953	12,7	71	0,2	2
dont plus de 30 ans	67 042	4,2	10 507	7,3	7 753	7,1	2 755	7,9	84
Professions intermédiaires	164 648	10,2	21 600	14,9	19 686	18,0	1 915	5,5	23
Employés	236 768	14,7	23 704	16,4	20 005	18,3	3 699	10,6	31
Ouvriers	211 270	13,1	13 046	9,0	10 670	9,7	2 376	6,8	23
Élèves, étudiants de 14 ans ou plus	123 832	7,7	16 484	11,4	15 728	14,4	757	2,2	12
Retraités	439 110	27,3	21 935	15,2	9 474	8,7	12 462	35,6	58
Autres inactifs	279 875	17,4	28 909	20,0	17 215	15,7	11 694	33,4	85
Ensemble des 5 ans ou plus	1 609 226	100,0	144 487	100,0	109 450	100,0	35 037	100,0	44

Source : Insee (Recensement de la population 2006 - exploitation complémentaire)

Champ : population des 5 ans ou plus

Avertissement : la catégorie socioprofessionnelle est celle au moment du recensement, pas celle au moment de la migration. De nombreux étudiants quittant la région pour occuper un poste de cadre seront ainsi considérés comme des cadres sortants, et non des étudiants sortants. Une ligne spécifique a été rajoutée pour les cadres de plus de 30 ans afin de s'affranchir de ces migrations d'étudiants.

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 825 889 452 (0,15 euros/mn)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Francis VENNAT
Rédactrice en chef : Dorothee AGUER

Dépôt légal juillet 2009
N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068
Code SAGE DEC29356

Des effectifs de cadres en hausse mais la région reste sous-encadrée

Population selon la catégorie socioprofessionnelle en 2006 (illustration 8)

	Poitou-Charentes				Province		
	Répartition		Évolution 1999-2006		Répartition		Évolution 1999-2006
	1999	2006	en nombre	en %	1999	2006	
	en %				en %		en %
Agriculteurs exploitants	2,2	1,8	- 5 705	-18,8	1,3	1,1	- 16,3
Artisans, commerçants, chefs entreprise	3,1	2,9	- 1 107	-2,2	2,9	2,7	- 2,3
Cadres, professions intellectuelles sup	3,5	4,4	18 454	24,5	4,2	5,3	24,4
Professions Intermédiaires	8,3	9,7	29 603	17,8	9,3	10,6	16,7
Employés	13,2	13,8	21 418	9,0	13,0	13,5	8,1
Ouvriers	12,7	12,4	5 615	2,6	12,8	12,2	0,2
Élèves, étudiants de 14 ans ou plus	8,5	7,4	- 12 748	-10,1	9,2	8,2	- 7,2
Retraités	22,2	25,8	80 633	18,2	19,1	21,9	16,8
Autres inactifs	26,3	22,0	- 51 728	-12,0	27,6	24,5	- 7,1
Ensemble	100,0	100,0	84 434	4,9	100,0	100,0	4,6

Source : Insee (Recensement de la population 2006 - exploitation complémentaire)

Le deuxième plus fort taux de migration interne pour les actifs concerne les artisans, commerçants et chefs d'entreprises (81 pour 10 000). Le solde de 400 par an n'a pas comblé la baisse des effectifs lié au nombreux départs à la retraite (- 160 par an entre 1999 et 2006). Pour les agriculteurs, le solde, légèrement positif, est faible au regard de la baisse des effectifs (- 17 % entre 1999 et 2006).

Avec un solde de 700 par an, les employés représentent plus du tiers du gain d'actifs. Pour les ouvriers et les professions intermédiaires, les échanges migratoires internes sont également excédentaires, mais au final, les migrations ne suffisent pas à renforcer ces catégories dans la population régionale.

Le département de la Vienne affiche un comportement singulier, très impacté par les migrations d'étudiants. C'est le seul département à avoir un solde migratoire interne positif pour les 18-24 ans (+ 1 400 par an). Le solde des 25-39 ans étant négatif, on conçoit que les étudiants repartent après leurs études. La Vienne est peu attractive pour les cadres, même après 30 ans.

Tous les départements gagnent des retraités. La Charente-Maritime en gagne 1 800 par an, les autres départements de la région entre 200 et 300 par an.

Les plus de 25 ans quittent les villes centres pour leur banlieue et le périurbain

Les pôles urbains, notamment les villes centres, attirent les jeunes qui s'y installent, que ce soit pour leurs études ou un premier emploi (illustration 9). Chaque année, le solde des villes centres est excédentaire de 2 000 jeunes de 18 à 24 ans. Ce gain est essentiellement réalisé au détriment du milieu rural et du périurbain, territoires peu attractifs pour les jeunes.

À l'inverse, les 25-39 ans quittent massivement les villes centres (- 4 500 par an), pour aller dans leurs banlieues, le périurbain ou, plus rarement, dans le rural. Ces jeunes ménages, souvent en couple avec enfant(s), cherchent un logement plus grand. Contraints par l'offre sur le marché immobilier (prix élevés et surface plus petite dans les villes centres), ils s'installent plus loin, quitte à s'éloigner aussi de leur lieu de travail. Les 40-59 ans suivent le comportement des 25-39 ans mais s'installent plus fréquemment en milieu rural. Ces migrations contribuent

Attractivité des banlieues et du périurbain pour les 25-39 ans

Taux annuel de migration avec le reste de la France, par âge (pour 10 000 personnes) (illustration 9)

	5-17 ans	18-24 ans	25-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	Ensemble des 5 ans ou plus
Charente	41	- 289	14	25	26	7	- 2
Charente-Maritime	120	- 79	83	116	138	24	87
Deux-Sèvres	69	- 273	91	34	30	- 1	20
Vienne	55	349	- 103	32	35	20	41
Poitou-Charentes	77	- 32	23	60	71	14	44
Ville centre	- 104	442	- 510	- 56	40	- 20	- 81
Banlieue	130	122	160	83	106	96	112
Périurbain	181	- 365	457	103	60	- 8	134
Rural	93	- 414	123	92	82	25	50

Source : Insee (Recensement de la population 2006 - exploitation complémentaire)
Champ : population des 5 ans ou plus

Note de lecture : les échanges migratoires des villes centres du Poitou-Charentes avec le reste de la France se soldent en moyenne chaque année par une perte de 510 personnes de 25 à 39 ans pour 10 000 personnes âgées de 25 à 39 ans.

à l'essor des populations dans les zones périurbaines et par conséquent à l'augmentation des déplacements domicile-travail.

Après 60 ans, le rural garde une certaine attractivité, mais les banlieues des pôles urbains sont très prisées pour leur proximité avec les équipements (commerces, services publics...).

L'attrait des banlieues, du périurbain et du rural réside aussi dans la possibilité de devenir plus facilement propriétaire. En 2006, 64,7 % des ménages du Poitou-Charentes sont propriétaires de leur résidence principale, c'est le 2^e plus fort taux de France derrière la Bretagne. Dans les banlieues des pôles urbains, le taux atteint 66 % et grimpe à 73 % dans le rural et même 79 % dans le périurbain. À titre de comparaison, il n'est que de 42 % dans les villes centres. Le taux de propriétaires a augmenté en moyenne de + 2,1 points entre 1999 et 2006 : la hausse la plus forte étant pour le rural (+ 3,0 points). La progression du taux de propriétaire est cependant plus rapide pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 5,5 points à 70,4 %), les agriculteurs (+ 3,9 points à 84,3 %) et les retraités (+ 2,8 points à 81,8 %) que pour les autres catégories socioprofessionnelles, à l'instar des employés (39,1 %) et des ouvriers (53,4%) qui voient leur taux quasi inchangé.

S'installer en dehors des villes centres, c'est aussi vivre en maison individuelle. Le Poitou-Charentes est d'ailleurs la 1^{ère} région française pour la part des ménages vivant dans une maison. C'est ainsi le cas de 79 % des ménages picto-charentais (contre 63 % en Province), 82 % dans les banlieues, 96 % dans le périurbain et 92 % dans le rural. Dans les villes centres, seul un ménage sur deux vit dans une maison.

Conséquence du vieillissement de la population et des phénomènes de décohabitation à tous les âges, la taille moyenne des ménages diminue et atteint 2,21 personnes par ménages en 2006. Cette baisse a des répercussions directes sur le nombre de ménages et donc de logements. En particulier, si le nombre de HLM est resté quasiment inchangé entre 1999 et 2006, la population locataire de ces HLM a diminué de près de 5 %.

Alexandre Giraud

Définitions

• Migrations résidentielles

Les migrations étudiées portent sur les échanges avec le reste de la France (Métropole + DOM + Collectivités d'Outre-Mer).

On appelle migrations résidentielles les changements de lieu de résidence. Dans le passé, la résidence antérieure était celle au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement ; les deux dernières périodes intercensitaires, 1982-1990 et 1990-1999 étaient respectivement de 8 ans et de 9 ans. Désormais, la résidence antérieure est celle au 1^{er} janvier cinq ans auparavant. La période observée est plus courte donc elle permet de «coller» de plus près aux migrations. En effet, le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. La probabilité d'un tel événement ou d'enchaîner plusieurs migrations est plus forte sur une période de huit ou neuf ans que sur une période de cinq ans. On peut penser aussi que la question faisant référence à une situation moins ancienne, la déclaration est plus fiable.

Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

• Taux annuel de migration avec le reste de la France

Les migrations concernées sont les migrations résidentielles. Ce taux rapporte les migrants nets (entrants-sortants)

annuels à la population moyenne de la zone. Seules les migrations internes au territoire français sont prises en compte dans ce taux (France métropolitaine + DOM + Collectivités d'Outre-Mer).

• Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont basées sur le zonage en aires urbaines (ZAU), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées)
- l'espace à dominante rurale qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois.

Les banlieues des pôles urbains sont composées des communes qui ne sont pas villes centres.

Le périurbain a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : communes périurbaines et communes multipolarisées.

• Pour en savoir plus sur le zonage

«Le zonage en aires urbaines en 1999 - 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines» Insee première n° 765, avril 2001.

Pour en savoir plus

Retrouvez tous les résultats du recensement de 2006, à partir de la commune, sur Insee.fr :

- téléchargez gratuitement les chiffres clés, tableaux détaillés et bases de données,
- consultez les représentations cartographiques issues de ce recensement.

Source

Les résultats du recensement de la population de 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2004 et 2008.